



FORMATION CQP IV 2023/2024

MONITEUR(TRICE) DE VOILE

Formation de Certification professionnel initiateur voile 2023/2024, pour devenir moniteur de voile au centre nautique de Sarzeau, bases de Penvins et Saint Jacques.

Pour s'inscrire à une formation de moniteur (trice) (CQP IV),

Le candidat doit impérativement posséder les compétences et prérequis suivants:

- 16 ans révolus pour s'inscrire en formation.
- titulaire de la Licence FFVoile de l'année en cours. (2024 à prendre dans ton club : tarif : 32 € pour les mineurs et 68 € pour les majeurs)
- Attestation du niveau 4 technique voile (catamaran ou planche à voile stage test N4 à la Toussaint)
- Attestation de natation (100 mètres nage libre avec passage sous un obstacle de 1 mètre de long)
- Certificat de conduite d'un bateau de plaisance à moteur. (Permis côtier dès 16 ans)
- PSC1 ou attestation de formation à la conduite à tenir face à un accidenté nautique. (Brevet de secouriste)
- Certificat médical d'aptitude aux sports et à l'encadrement des sports nautiques, de – de 3 mois.
- Autorisation parentale pour les mineurs.

DURÉE :

160 heures en présentiel (minimum) et 15 heures de e-learning minimum (site FFVoile)

Descriptif complémentaire dans le ruban pédagogique suivant.

Plus d'informations : https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/formation/moniteur_voile

RUBAN PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION au CNSARZEAU

PREMIERE PARTIE : Vacances de PÂQUES 2024 (Zone B)

Formation et certification UCC 1 et 5 (80 heures)

-STAGES REGROUPES : Vacances de Pâques du lundi 17 avril au vendredi 28 avril 2023.

Formation et certification UCC1 40 heures	Stage du 22 au 26 Avril 2024 <u>certification vendredi 26 avril 2024</u>
SECURISER LE CONTEXTE DE LA PRATIQUE	Formation regroupée (4 à 12 participants)

Rattrapage ucc1 semaine suivante jeudi 2 mai 2024

Formation et certification UCC5 40 heures	Stage du 29 avril au 3 mai 2024 <u>certification vendredi 3 mai 2024</u>
INTERVENIR POUR ACCELERER LES PROGRES DU PRATIQUANT	Formation regroupée (4 à 12 participants)

Rattrapage UCC5, jeudi 11 juillet 2024

SECONDE PARTIE : PRINTEMPS/ÉTÉ 2024

Formation et certification UCC 2, 3, 4 et 6 (80 heures)

-STAGES EN TUTORAT 2024: à partir du 20 mai* jusqu'au 31 août 2024.

Formation et certification UCC2 20 heures	A partir du 20 mai 2024* <u>certification vendredi 19 juillet 2024</u>
FAVORISER LE DEVELOPPEMENT D'ATTITUDES PRÉVENTIVES CHEZ LES PRATIQUANTS	Formation tutorée (4 participants, 2 formateurs)

Rattrapage UCC2 vendredi 26 juillet 2024

Formation et certification UCC3 20 heures	A partir du 20 mai 2024* <u>certification vendredi 12 juillet 2024</u>
PERMETTRE UN TEMPS DE PRATIQUE MAXIMAL	Formation tutorée (4 participants, 2 formateurs)

Rattrapage UCC3 jeudi 18 juillet 2024

Formation et certification UCC4 20 heures	A partir du 20 mai 2024* <u>certification vendredi 12 juillet 2024</u>
ENTRETENIR L'ENGAGEMENT DES PRATIQUANTS	Formation tutorée (4 participants, 2 formateurs)

Rattrapage UCC4 jeudi 18 juillet 2024

Formation et certification UCC6 20 heures	A partir du 20 mai 2024* <u>certification vendredi 19 juillet 2024</u>
EVALUER LE NIVEAU D'AUTONOMIE DES PRATIQUANTS	Formation tutorée (4 participants, 2 formateurs)

Rattrapage UCC6 vendredi 26 juillet 2024

***Pour la seconde partie de formation, le plan de formation est à établir selon les activités du club, avant et pendant la saison et les disponibilités du candidat, à partir du 20 mai 2024.**

direction@cnsarzeau.com **Gildas : 06 69 96 66 39**